

LE HAUT CONSEIL DU COMMISSARIAT AUX COMPTES

Rapport annuel 2006



RAPPORT ANNUEL
2006



LE HAUT CONSEIL
DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES

Rapport annuel 2006



Crédits photos : ministère de la Justice, SCICOM, C. Montagné

© La Documentation française - Paris, 2007



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2006 a été, pour le Haut Conseil, particulièrement riche en événements et en évolutions.

La 8^e directive, relative à l'audit légal des comptes, a été adoptée le 8 mai 2006, le délai imparti aux États membres pour sa transposition expirant le 29 juin 2008. La France, qui l'avait devancée en créant le Haut Conseil, l'a déjà partiellement transposée en donnant à celui-ci les moyens juridiques de négocier et de conclure des accords de coopération avec ses homologues étrangers.

C'est dans ce cadre législatif et réglementaire rénové que l'action du Haut Conseil s'est poursuivie.

Au cours de sa troisième année d'existence, il a continué à mener une réflexion sur les évolutions nécessaires du contrôle qualité. Il a, par ailleurs, délivré ses premiers avis sur l'application du nouveau code de déontologie et proposé un nouveau jeu de normes relatives à la certification des comptes.

Sa mission s'inscrit pleinement dans le mouvement d'internationalisation de la régulation de l'audit : la supervision publique de la profession d'auditeurs est en effet désormais implantée dans de nombreux États qui se sont dotés d'organes équivalents au Haut Conseil. Ces organes se sont réunis au sein d'un forum *International Forum of Independent Audit Regulators* (IFIAR). Créé à Paris, au mois de septembre 2006, au cours d'une table ronde organisée et présidée par le Haut Conseil, l'IFIAR regroupe les régulateurs de la profession des principaux États. En partageant leurs expériences de superviseurs de la profession d'auditeur, les membres se donnent les moyens de mieux coopérer ensemble. Le forum a d'ores et déjà enregistré de nouvelles candidatures et noué des relations avec d'autres organismes internationaux.

Le Haut Conseil, fort maintenant de l'expérience acquise au cours de ses trois premières années d'existence, continuera d'apporter sa contribution à la qualité de l'audit, avec un collège partiellement renouvelé et avec l'ambition d'être encore plus présent aux côtés des autres régulateurs.

Les différents aspects de sa mission ont été conduits dans la plus grande concertation avec les professionnels, dont il n'est pas inutile de rappeler qu'ils comptent trois membres en son sein. L'adhésion des organes représentatifs de la profession aux réformes engagées pour renforcer la qualité de l'audit et mettre en place une supervision efficace qui soit reconnue au plan international est impérative. La crédibilité du commissariat aux comptes ne doit plus seulement être évaluée dans un cadre strictement national ; elle repose aujourd'hui, plus encore, sur une reconnaissance de notre système de supervision par nos homologues.

C'est dans cet esprit de concertation avec la profession que le Haut Conseil souhaite maintenir le cap des réformes qui, à ce jour, sont incontournables.

Je tiens à remercier vivement les trois membres sortants pour leurs remarquables contributions aux premiers travaux du Haut Conseil. Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux membres qui ont rejoint un collège totalement impliqué dans sa mission et dont la richesse culturelle, la diversité et l'esprit d'indépendance sont des atouts précieux pour répondre aux nouveaux défis de la bonne régulation. Je voudrais enfin remercier toute l'équipe du secrétariat général sans laquelle le Haut Conseil n'aurait pas pu atteindre les objectifs fixés.

Christine Thin

Ont contribué à l'activité 2006 du Haut Conseil et à la préparation du présent rapport :

S. Besnard, M. Doblado (*normes, saisines*),

A. de Kerdanet, E. Ferjault (*saisines*),

C. Dorléans (*discipline*),

M. Andrade-Gomes (*coopération internationale*),

S. Festou, S. Mittelette, E. Revuelto (*contrôles périodiques, saisines*),

C. Dorléans, F. Gorius (*coordination*).

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| LES MEMBRES DU HAUT CONSEIL DU COMMISSARIAT AUX COMPTES | 8 |
| TITRE PREMIER – FONCTIONNEMENT DU HAUT CONSEIL..... | 11 |
| Chapitre 1 – Cadre légal..... | 11 |
| Chapitre 2 – Moyens..... | 11 |
| Section 1 – Budget 2006 | 11 |
| Section 2 – Effectifs | 11 |
| Chapitre 3 – Organisation des travaux du Haut Conseil..... | 12 |
| Section 1 – De nouvelles méthodes de travail..... | 12 |
| Section 2 – Travaux liés à l’adoption de la 8 ^e directive..... | 13 |
| Section 3 – Publications du Haut Conseil..... | 13 |
| TITRE DEUXIÈME – ACTIVITÉ NORMATIVE..... | 15 |
| Chapitre 1 – L’homologation des nouvelles normes d’exercice professionnel | 15 |
| Section 1 – Les attentes du Haut Conseil | 15 |
| Section 2 – Une nouvelle méthode de travail..... | 15 |
| Section 3 – L’homologation des normes relatives à la certification | 17 |
| Chapitre 2 – Le contexte international..... | 18 |
| Section 1 – Anticiper les évolutions internationales intéressantes dans les normes d’exercice professionnel..... | 18 |
| Section 2 – Prendre en compte la réflexion des experts auprès de la Commission européenne dans les positions du Haut Conseil..... | 19 |
| Section 3 – Contribuer à la clarification des ISA..... | 19 |
| Section 4 – Préparer l’adoption de normes d’audit communes au niveau européen..... | 19 |
| Chapitre 3 – Poursuite des travaux sur les normes..... | 19 |

| | |
|--|-----------|
| TITRE TROISIÈME – AVIS RENDUS SUR SAISINES DE L’ARTICLE R. 821-6 DU CODE DE COMMERCE..... | 21 |
| Chapitre 1 – Les avis rendus par le Haut Conseil..... | 21 |
| Chapitre 2 – Les autres saisines..... | 23 |
| Chapitre 3 – Les saisines en cours d’examen par le Haut Conseil au premier semestre 2007..... | 23 |
| | |
| TITRE QUATRIÈME – ACTIVITÉ JURIDICTIONNELLE..... | 25 |
| Chapitre 1 – Nombre de dossiers traités..... | 25 |
| Chapitre 2 – Analyse des décisions rendues en 2006..... | 25 |
| Section 1 – Décisions rendues en matière de discipline..... | 25 |
| Section 2 – Décisions rendues en matière d’inscription..... | 26 |
| 1. Impartialité des membres de la commission régionale d’inscription..... | 26 |
| 2. Régularisation du paiement des cotisations professionnelles avant l’audience du Haut Conseil..... | 26 |
| 3. Convocation et audition de la personne intéressée par le Haut Conseil dans le cadre d’un recours dirigé contre une décision d’une commission régionale d’inscription..... | 26 |
| Section 3 – Décision rendue en matière d’honoraires..... | 27 |
| | |
| TITRE CINQUIÈME – COOPÉRATION INTERNATIONALE..... | 29 |
| Chapitre 1 – Poursuivre les relations bilatérales..... | 29 |
| Chapitre 2 – Organiser la coopération en Europe..... | 29 |
| Chapitre 3 – Favoriser la coopération mondiale entre superviseurs..... | 29 |
| Section 1 – Création de l’IFIAR..... | 30 |
| Section 2 – Autres rencontres internationales..... | 31 |

| | |
|---|---------------|
| TITRE SIXIÈME – LES CONTRÔLES PÉRIODIQUES | 33 |
| Chapitre 1 – Résultats des contrôles effectués par la Compagnie nationale au cours de la campagne 2005-2006 | 33 |
| Section 1 – Synthèse des résultats sur les cabinets de catégorie A, B et C..... | 35 |
| 1. Évaluation des procédures mises en place par les cabinets | 35 |
| 2. Application des procédures et contrôles des diligences | 36 |
| 3. Principales recommandations | 38 |
| Section 2 – Synthèse des éléments ressortant des contrôles menés dans les secteurs identifiés par le Haut Conseil..... | 38 |
| Chapitre 2 – Appréciation par le Haut Conseil | 39 |
| Chapitre 3 – Les évolutions attendues par le Haut Conseil | 40 |
| ANNEXES | 43 |